N° 20. Mercredi 24 Janvier 1849. 20me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR TRIMESTRE.
Pour La Haye . . fl. 7 — } Payable
» la province, - 8 — } d'avance.

PRIX DES INSERTIONS.
Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre y compris et 20 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION, à La Haye, *Spui*, n° 75.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. van Weelden, libraire, *Spui* et chez les Héritiers Doorman, libraires, *Lange Pooten*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de port*.

LA HAYE, MARDI 23 JANVIER.

Revue Politique.

Les nouvelles politiques sont à peu près nulles aujourd'hui.

Rien d'important de la France. L'escadre réunie à Toulon est toujours en rade, et il n'est pas encore question de son départ.

A Paris, on se préoccupe surtout de la nomination de M. Boulay de la Meurthe à la vice-présidence de la république. Cette nomination donne lieu à de nombreux commentaires. Quelques-uns regardent l'échec essuyé en cette circonstance par M. Vivien comme une manifestation de la gauche contre M. Thiers. Le *Journal des Débats* n'approuve ni ne blâme la nomination de M. Boulay de la Meurthe, dont le *Constitutionnel* [illegible]. La *Presse* ne désapprouve pas ce choix et de son côté, la *Réforme* prend avec une aimable légèreté son parti sur la nomination du vice-président:

« Baraguay, Vivien ou Boulay, qu'est-ce que cela nous fait, » après tout? Présidence ou vice-présidence sont à nos yeux » des institutions absurdes, funestes et condamnées. L'égalité » tôt ou tard aura raison de ces dernières guenilles du féti- » chisme royal, et dès lors ne devons-nous pas nous applaudir » de voir tomber ces dignités dans la sphère du vaudeville? »

M. Boulay de la Meurthe, après avoir pris possession de ses fonctions de vice-président de la république, dans la séance de samedi, a dit:

« L'assemblée a le droit de finir, elle saura finir comme elle a » vécu, maîtresse d'elle-même; elle a droit dès à présent à la » reconnaissance, au respect du pays; elle vivra honorée dans » l'histoire, et la gloire des assemblées qui la suivront sera de » continuer son œuvre. »

Au lieu de découvrir dans ces paroles un conseil habilement donné à la modération de l'assemblée, les républicains y voient un hommage rendu au droit qu'a l'assemblée de se perpétuer. Ce n'est pas, disent-ils, M. Boulay de la Meurthe qui rend cet hommage; il a exprimé la pensée même du président; et les républicains d'applaudir à la pensée du président!

Quelque grossière que soit pareille manœuvre, il est impossible qu'elle ne crée pas avant longtemps un danger pour la situation. A force de répéter au président qu'il doit se défier de son ministère, les défiances peuvent naître. Ces défiances amèneront de nouveaux tiraillements. Le ministère devrait prévoir cette crise à tout prix.

Le *Constitutionnel* annonce très-clairement que bientôt le [illegible] l'assemblée d'ordonner la fermeture des [illegible] des dispositions de l'assemblée? Si elle entrevoit qu'elle peut causer un embarras au ministère, elle n'hésitera pas à prendre les clubs sous sa protection.

Les correspondances de Rome n'offrent aujourd'hui que peu d'intérêt. Les organes de la démagogie font tout ce qu'ils peuvent pour tromper l'étranger sur le véritable état de l'opinion publique. A les entendre, la constituante serait généralement accueillie avec faveur. Rien n'est plus faux; il est certain, au contraire, que les radicaux et leurs partisans prendront seuls part aux élections.

La menace d'excommunication lancée par le pape inquiète le parti démocratique de Rome plus qu'il ne se l'avoue à lui-même. Ces journaux assurent que la population a accueilli cette menace avec indifférence. En réalité, un travail se fait dans les esprits. Un parti se forme en faveur du saint-père, et nous ne serions pas surpris de voir la réaction triomphante au premier jour dans les états romains. Il dépend du Piémont de seconder cette réaction.

Suivant l'*Epoca*, un coup de fusil aurait été tiré sur le roi de Naples par un sergent de la ligne. Ce journal est le seul qui publie la nouvelle de cet attentat. Elle a donc besoin de confirmation.

Contre toute attente, c'est un conservateur qui a été élu président de la chambre des députés de Toscane. Les deux vice-présidents appartiennent au parti radical.

Cette semaine ne se terminera pas sans que l'on connaisse de quelle manière sera vidée à Francfort la question du chef de l'empire. Après avoir décidé que cette dignité sera conférée à un prince allemand, il faut désigner quel sera ce prince. Le roi de Prusse, s'il est nommé, refusera: voilà ce qui nous est affirmé de tous les côtés. [illegible] que fera le parlement?

Le ministère de Francfort vient d'adresser au cabinet danois un mémoire qui, pour servir de réponse à la proclamation du roi Frédéric VII, élève plusieurs reproches contre le Danemark.

Le principal et le seul qui mérite réfutation est que le refus du Danemark de reconnaître la légalité du gouvernement intérimaire est dénué de fondement.

A l'appui de cette assertion, on invoque une déclaration faite par les membres dudit gouvernement, de ne prendre en main la gestion des affaires qu'à condition de n'être point tenu rigoureusement à la lettre de l'article 7. Cette demande a été faite à Berlin le 9 octobre. Le protocole relatif aux modifications exigées par Francfort fut signé à Berlin le 27 septembre. La ratification en arriva à la même ville le 12 octobre. Le rapprochement des dates prouve que la déclaration est postérieure à la ratification faite à Copenhague.

L'armement se poursuit avec beaucoup d'activité en Danemark. Des acquisitions d'armes fort considérables ont été faites en France. Le général Hansen, ministre de la guerre, a promis d'avoir au mois d'avril 78,000 hommes sous les armes. Le ministère de la marine se propose, dit-on, de réintroduire une partie du plan d'opérations des anciens *Vikingers*, qui, dans l'antiquité, rendit la marine scandinave si formidable aux pays voisins.

Il paraît que le gouvernement français et lord Palmerston ont refusé de reconnaître le pavillon de Schleswig-Holstein.

Les Hongrois, qui jusqu'à ce jour avaient presque constamment fui sans combattre, tentent maintenant un suprême effort. A en juger par les nouvelles qui nous parviennent du théâtre de la lutte, ils commencent enfin à opposer aux troupes impériales une résistance sérieuse. On prétend même qu'ils ont obtenu quelques succès. Mais la victoire ne leur restera pas longtemps fidèle, si tant est qu'ils aient été victorieux sur quelques points. L'issue de la guerre n'est plus qu'une question de temps et il n'en faudra guère à l'Autriche pour réduire jusqu'au dernier des Magyares. En toute autre saison d'ailleurs, la lutte se serait terminée plus tôt.

La *Gazette universelle d'Augsbourg* annonce que le gouvernement néerlandais a ordonné à M. le chevalier de Liedekerke, son ministre près le saint-siége, de ne pas s'éloigner de la personne du pape et de n'entretenir aucun rapport avec le ministère révolutionnaire à Rome.

Mouvement de la population du royaume en 1847.

Au 1er janvier 1848 la population du royaume des Pays-Bas était de 3,050,840 âmes, qui se répartissent ainsi par province:

1°	Brabant-Septentrional	. . . .	403,723
2°	La Gueldre	. . . .	373,000
3°	La Hollande-Méridionale	. . . . .	564,454
4°	» Septentrionale	. . . .	462,851
5°	La Zélande	. . . .	157,774
6°	La province d'Utrecht	. . . . .	153,366
7°	» de Frise	. . . . . .	246,636
8°	» d'Overyssel	. . . . . .	212,636
9°	» de Groningue	. . . . .	190,096
10°	» de Drenthe	. . . .	83,570
11°	» de Limbourg	. . . . . .	202,734
		Total. . .	3,050,840

En 1847 le nombre des naissances a été de 91,670, dont 87,242 enfants légitimes et 4428 enfants naturels. Les naissances se sont réparties ainsi par province: Brabant-Sept. 10,283, Gueldre 9,895, Holl.-Mér. 20,078, Holl.-Sept. 15,088, Zélande 5,583, Utrecht 4593, la Frise 6939, Overyssel 6068, Groningue 5262, Drenthe 2228, Limbourg 5658.

Les décès ont été de 99,457, dont 41,242 dans les villes et 58,215 sur le plat pays. Voici comment ces chiffres se divisent par provinces: Brab.-Sept. 10,022, la Gueldre 9,369, la Hol.-Mérid. 21,145, la Hol.-Sept. 20,520, la Zélande 6345, Utrecht [illegible], Frise [illegible], Overyssel [illegible], Groningue 5720, Drenthe [illegible]. Le nombre des enfants [illegible] (compris parmi les décès) a été de 4367, dont 467 dans le Brab.-Sept., 474 en Gueldre, 1016 dans la Hol.-Mérid., 765 dans la Hol.-Sept., 301 en Zélande, 234 dans la prov. d'Utrecht, 253 en Frise, 301 dans l'Overyssel, 226 dans la prov. de Groningue, 68 dans la Drenthe et 262 dans le Limbourg.

Le nombre de mariages a été en 1847 de 19,280, dont 1,924 dans le Brab.-Sept., 2,103 dans la Gueldre, 3,797 dans la Hol.-Mérid., 3,549 dans la Hol.-Sept., 1,064 en Zélande, 864 dans la province d'Utrecht, 1,672 en Frise, 1,391 dans l'Overyssel, 1,275 dans la province de Groningue, 528 dans la Drenthe et 1,113 dans le Limbourg.

En 1847 il y a eu 66 divorces; dont dont 2 en Gueldre, 24 dans la Holl.-Mér. 24 dans la Holl.-Sept. 4 en Zélande, 2 à Utrecht, 4 en Frise, 4 dans l'Overyssel, 1 dans la prov. de Groningue et 1 dans la Drenthe.

Il résulte de ces états que la population du royaume a diminué de 7787 âmes provenant d'un plus grand nombre de décès que de naissances.

Les journaux de Java rendent compte de l'exploration d'un steamer de la marine royale dans la rivière de Kapoeas. Le 18 novembre, le vapeur l'*Onrust* est arrivé dans la rade de Batavia, de retour de son excursion dans la rivière de Kapoeas. Il avait quitté cette rade le 5 octobre, ayant à bord le gouverneur de Bornéo qui se rendait à Pontianak et à Sambas. Après avoir atteint Soekadana, le steamer arriva le 8 octobre à Pontianak, d'où il repartit le 12, remorquant une pirogue avec 30,000 kil. de houille, pour remonter la rivière. A la hauteur de Sintang, où il se trouvait le 15, il laissa la pirogue, la rivière commençant en cet endroit à être moins large et à avoir en outre un cours excessivement tortueux, ce qui rendait impossible la navigation pendant la nuit. Néanmoins on arriva le 18 octobre à Nanga-Boenaet, à 100 milles allemands de Pontianak. (Cette distance est calculée par eau, car en ligne directe, elle n'est que de 45 mille allemands.) De là le gouverneur de Bornéo se rendit vers les endroits où l'on avait découvert quelques traces de gisement de houille. On dut s'embarquer dans un petit bâtiment pour remonter une petite rivière qui se jette dans le Kapoeas, et après avoir travaillé à force de rames toute la journée du 19, on arriva le lendemain à l'endroit où la Soengi Soeboet se jette dans cette rivière. Après avoir remonté à quelque distance, la Soengi Soeboet, on arriva à un embranchement du Tabankanoh, dans les environs duquel on trouva, dans un endroit inhabité et tout-à-fait couvert de buissons, des traces de couches considérables de charbon de terre.

Près de Djonkong et de Salimbauw on a également découvert des couches de charbon. Les dernières surtout offrent de grandes facilités pour l'exploitation.

Après avoir exploré ces différents endroits, l'*Onrust* a quitté ces parages le 24 octobre, et le 31 il a jeté l'ancre devant Pontianak. Dans ce voyage de retour le gouverneur a visité les chefs établis le long de la rivière, auxquels il avait fait donner connaissance de son arrivée. Il a visité successivement Boenoet, Djonkong, Piassa, Salimbouw, Soehaid, Silat, Sintang, Blitang, de Kongsi te Soegi-aja, Sepauh, Sekadouw, Sanggouw, Melihouw et le poste de Tajan. Partout le gouverneur fut accueilli avec des témoignages non équivoques de dévouement et de soumission au gouvernement néerlandais, et les populations lui présentèrent des fruits et autres vivres. Le gouverneur fit donner aux divers chefs des présents au nom de son gouvernement et en présence de la foule assemblée, il leur a fait connaître avec combien de sincérité le gouvernement s'efforce d'augmenter la prospérité de ses sujets, et de relever de sa décadence la situation de Bornéo, et que l'arrivée de ce steamer dans leurs rivières et la présence du gouverneur parmi les populations de Bornéo devaient être une preuve évidente de l'intention du gouvernement de s'occuper sérieusement des intérêts de ses habitants, et qu'il espère que ceux-ci concourront de tous leurs efforts à atteindre ce but.

Dans différents endroits le gouverneur a remis solennellement aux chefs les conventions conclues avec le gouvernement.

Le 4 novembre l'*Onrust* a quitté Pontianak pour se rendre à Sambas, où il ne s'est arrêté que peu de temps, et après avoir fait une visite au sultan, le gouverneur est retourné à Pontianak; le 14 novembre l'*Onrust* a quitté Pontianak, se rendant à Batavia.

Par ce voyage du steamer l'*Onrust*, il est démontré que les rivières de Bornéo sont propres à la navigation. L'apparition du steamer a produit partout le plus grand étonnement parmi les populations indigènes, surtout celles de l'intérieur du pays, qui n'avaient encore jamais vu un bâtiment d'une aussi singulière construction, et dont la vitesse et la précision des mouvements surpassaient tout ce qu'*ils* auraient pu s'imaginer.

Ce que nous avons dit la semaine dernière du soin intelligent que M. Lubeck apporte à varier le programme des concerts de la Société *Diligentiâ* en invoquant, chaque fois que l'occasion s'en présente, le concours des artistes étrangers le plus en réputation, se trouve justifié de nouveau par l'annonce de la soirée musicale qui aura lieu demain 24 à la salle *Diligentiâ*. M. Karl Formes, première basse-taille du théâtre impérial de Vienne, qui a obtenu un succès d'enthousiasme au grand théâtre d'Amsterdam; chaque fois qu'il s'y est fait entendre dans des opéras allemands, chantera trois différents morceaux dans le concert de mercredi. Cette nouvelle sera accueillie avec une vive satisfaction par tous les membres de cette société et le public d'élite qui suit assidûment ces concerts. (*Voir aux annonces le programme du concert.*)

Convaincu de la nécessité de maintenir la dignité et l'autorité du chef de l'église catholique et d'assurer au saint-père une position à l'abri de toute influence extérieure, le cabinet de Madrid [illegible] les gouvernements catholiques de l'Europe, d'ouvrir un congrès pour s'entendre sur les moyens de restituer au pape toute son autorité dans l'intérêt de la chrétienté catholique comme dans celui de la paix du monde. Voici le texte de ladite invitation de la cour de Madrid:

Madrid, 21 décembre 1848.

Monsieur,

Le gouvernement de S. M. est décidé à faire pour le pape tout ce qui paraîtra nécessaire dans le but de rétablir le chef visible de l'église dans l'état de liberté et d'indépendance, de considération et de dignité, qu'exige impérieusement l'exercice de ses saintes fonctions. Aussi, dès qu'il fut informé que le pape avait été forcé de quitter Rome, s'est-il adressé au gouvernement français, qui à son tour s'est empressé d'appuyer la liberté du saint-père. Mais aujourd'hui ces négociations peuvent être regardées comme insuffisantes, si l'on considère la tournure qu'ont prise les événements dans la capitale de l'état de l'église. Il ne s'agit plus de protéger la liberté du pape, menacée par les empiétements de ses propres sujets, mais de rétablir son autorité d'une manière solide et durable en la protégeant elle-même contre toute apparence de contrainte.

Vous savez, monsieur, que les gouvernements des nations catholiques ont toujours montré un très grand empressement à assurer au chef de l'église une position, vraiment indépendante. Les puissances catholiques se sont toujours considérées comme garantes de la souveraineté temporelle du pape. Cette position est d'une telle importance pour toute la chrétienté qu'elle ne peut être abandonnée à l'arbitraire d'une aussi petite partie du monde catholique que le sont les états pontificaux. L'Espagne croit que les puissances catholiques ne peuvent permettre que la liberté du chef de l'église catholique soit laissée à la discrétion de la ville de Rome, et que, tandis que toutes les nations catholiques s'empressent de donner au St-père des marques de leur profond respect, une ville d'Italie ose, à elle seule, porter atteinte à cette dignité et placer le pape dans un état de dépendance qui pourrait se terminer un jour par l'abus même de son pouvoir spirituel.

Ces considérations ont déterminé le gouvernement de S. M. à inviter les autres puissances catholiques à se concerter sur les moyens de parer aux maux qui résulteraient nécessairement si on laissait les choses dans l'état déplorable où elles se trouvent maintenant. Pour tâcher de réaliser des intentions aussi louables, S. M. a chargé son gouvernement de s'adresser à ceux de France, d'Autriche, de Bavière, de Sardaigne, de Toscane et de Naples, pour les inviter à nommer des plénipotentiaires et à désigner en même temps l'endroit qu'ils jugeront le plus propre pour y tenir des conférences. A l'effet d'éviter tout retard, le gouvernement de S. M. prend la liberté de proposer cette résidence ou toute autre ville espagnole située sur le littoral de la Méditerranée, tant à cause de sa situation convenable que de la tranquillité qui règne dans toute la péninsule; comme il s'agit d'une affaire purement catholique, l'Espagne paraît être l'endroit le plus propre pour ces négociations.

Je saisis cette occasion pour, etc.

PEDRO J. PIDAL.

Le *Times*, en s'occupant des armements qui se font en ce moment à Toulon, publie les lignes suivantes, qui méritent d'être prises en considération. Le *Times* est, on le sait, l'organe des whigs, dont l'accès prochain au pouvoir devient de plus en plus probable:

« Il y a dix jours que nous avons dit, d'après des renseignements sûrs

nous avions raison de croire fondés, que des communications diplomatiques avaient lieu entre les principales puissances catholiques dans le but de mettre fin à la révolution romaine, et de rendre au pape Pie IX la souveraineté temporelle de ses Etats. C'est une chose de notoriété publique aujourd'hui que des ordres ont été envoyés par le gouvernement français à Toulon pour préparer immédiatement une force armée considérable, destinée, selon les suppositions générales, à mettre à exécution les arrangements projetés.

» On dit que l'armement consistera en sept frégates à vapeur, sans compter la corvette à vapeur *le Veloce*. Ces bâtiments doivent être aménagés de manière à porter 7 à 10,000 hommes. Pour le moment, les ordres expédiés de Paris se bornent aux préparatifs; les troupes ne sont pas encore embarquées, et la destination de l'escadre n'est pas positivement connue. L'expédition ordonnée par le général Cavaignac était d'une force moins considérable, et on faisait observer qu'elle ne servirait qu'à surexciter l'animosité nationale des Italiens, sans être assez forte pour dompter la révolution à Rome. A la rigueur, on pouvait ne considérer la première expédition que comme un corps chargé d'escorter le pape en France, de protéger sa fuite, mais non pas de le replacer sur le trône pontifical. Aujourd'hui, si les conjectures que l'on fait généralement sont exactes, l'objet que se proposerait la république française serait beaucoup plus important, et les moyens qu'on emploie pour atteindre le but seraient plus efficaces. La question dès lors commence à prendre un caractère politique très sérieux; l'armement qui doit quitter le port de Toulon aura toute la force d'une expédition navale. Si tel est l'objet de l'expédition, et non pas, comme on l'a aussi prétendu, d'intervenir à main armée en faveur des insurgés siciliens, nous ne pouvons en aucune manière partager l'avis d'un journal anglais du matin qui regarde cette expédition comme déplacée, malencontreuse et intempestive.

» Dans les circonstances où se trouvent actuellement l'Italie et les Etats du pape, nous ne sommes nullement disposés à regarder avec un sentiment de jalousie déplacé l'exercice d'un pouvoir qui finira peut-être par rendre un service essentiel à la cause de la paix et de l'ordre. Le fait seul de la présence sur les côtes d'Italie d'un corps de troupes étrangères, avec le consentement du souverain du pays même, n'est pas encore une violation du droit international; et loin de troubler l'harmonie entre les puissances intéressées le plus directement dans les affaires de l'Italie, ce fait témoigne de la bonne entente entre des gouvernements dont les différents systèmes politiques auraient pu faire craindre l'éventualité d'un conflit.

» Nous supposons que si le gouvernement de la république française est décidé à replacer le pape sur le trône pontifical, il aura pris cette résolution de concert avec les cabinets de Naples et de Vienne, tous deux notoirement désireux d'effectuer la restauration du pape, mais arrêtés jusqu'ici par la crainte d'une intervention armée et d'une opposition de la part de la France. La mesure qui doit être prise aura donc pour résultat de bien éclaircir ces deux points, de la plus haute importance pour l'Italie : d'abord, que si le gouvernement actuel de France envoie des troupes en Italie, ce n'est nullement dans le but d'y exciter ou d'y propager ces théories anarchiques qui ont atteint dernièrement à Rome les dernières limites de l'absurdité et du crime, mais dans un but ouvertement hostile à ces projets insensés et coupables auxquels la révolution de février a fourni le prétexte ou la raison d'être.

» L'autre point que l'expédition mettra en relief, c'est que l'intervention ne sera nullement hostile aux deux puissances militaires principales de l'Italie, l'Autriche et Naples, mais qu'elle sera au contraire faite de concert avec ces deux puissances.

» Si ces deux points sont nettement précisés, l'intervention contribuera plutôt à raffermir la paix qu'à amener la guerre. Elle est plutôt un pas vers la paix, parce que la France, objet de faveur et de suspicion pour le reste de l'Europe, toutes les fois qu'elle arbore ses couleurs révolutionnaires, sera particulièrement appelée, sous la responsabilité d'un gouvernement régulier, à désavouer et à renverser cette anarchie qui a précisément puisé sa source dans son exemple. Ce serait un fait à la fois important et honorable que de voir la première mesure politique de la France à l'extérieur, depuis l'établissement de la république, témoigner de sa sollicitude non pas pour les projets insensés de la propagande, mais pour les intérêts de l'ordre et de la paix.

» Cette circonstance est d'autant plus digne d'attention que le président de la république française est très proche parent d'un des meneurs du parti révolutionnaire à Rome, et que quelques autres membres de la famille Bonaparte se sont jetés dans les bras du parti ultra-républicain.

» La fuite du pape a été la conséquence naturelle et immédiate d'une révolution qui a commencé par l'assassinat de son premier ministre et a fini par priver, en quelque sorte, le souverain lui-même de sa liberté. Mais cet événement, et même la déchéance du pontife de son pouvoir temporel, annoncés *urbi et orbi* par le canon du fort Saint-Ange et par le glas du capitole, coïncidant avec la fin de l'année, n'étaient qu'un préambule du grand plan de la révolution italienne. Il y a plusieurs années, Mazzini se vantait qu'une Rome démocratique surgirait du siége antique des Césars et des papes. Par un étrange concours de circonstances, le succès matériel a couronné ses efforts et ceux de son parti. Rome leur a appartenu en propre depuis le 24 novembre, et le cri de la *Constituante italienne* est parti de Rome; mais, arrivée à ce point, la régénération radicale de l'Italie a fait une halte. Investis du pouvoir absolu, les chefs du parti populaire n'ont mis au grand jour que leur profonde incapacité. Avant que deux mois se fussent écoulés, le peuple a appris par sa propre expérience que les promesses d'une révolution démocratique n'étaient que faussetés et perfidies. Le mouvement a échoué avant qu'un seul coup fût dirigé contre lui. Si maintenant Rome rentre de nouveau sous l'autorité légitime, la résolution que les puissances catholiques viennent de prendre sera une condamnation éclatante de la révolution italienne. L'Autriche, naturellement, occupera le nord, comme la France et Naples, le midi de l'Italie, et l'anarchie actuelle qui désole le pays, aura trouvé son terme.

» Deux autres conséquences non moins importantes sortiront de l'intervention; il ne sera pas inutile de les signaler ici. En premier lieu, la part que la France y prendra écartera l'objection qu'on aurait pu y faire, qu'il s'agissait de rétablir le système de *bigoterie* et de despotisme. Sous ce rapport, une intervention dans les états pontificaux est tout à fait autre chose que celle de 1831, entreprise par le prince de Metternich, et qui n'a servi qu'à perpétuer tous les abus du régime de Grégoire XVI. Aujourd'hui il s'agit de protéger les gouvernements réformés de l'Italie contre la violation des concessions faites par eux-mêmes, de consolider le nouvel ordre de choses, et de préserver la liberté elle-même des excès de ses plus cruels ennemis.

» D'un autre côté, et c'est le second point digne de remarque, si le gouvernement français s'est entendu avec les cabinets de Vienne et de Naples sur les affaires de Rome et la révolution de l'Italie centrale, foyer principal du désordre, il n'est pas à croire qu'une divergence très profonde règne entre les cabinets de Vienne ou de Paris, ou celui de Paris et de Naples relativement à la Lombardie et à la Sicile. Il est impossible que si le gouvernement français se déclare contre le parti révolutionnaire qui a déposé le pape, il puisse prêter son appui à la faction de Palerme qui a déposé le roi de Sicile, ou à la faction de Turin qui menace d'attaquer les Autrichiens dans leurs possessions de la Lombardie.

» La politique de la France en Italie doit être une, et nous sommes heureux de voir que, depuis la formation du nouveau cabinet, le système politique français penche plus encore qu'auparavant vers le principe de l'autorité.

» Pour résumer ces observations, nous dirons que l'expérience de chaque jour ne tendra qu'à augmenter dans le président de la république la conviction qu'il n'a dû son élection qu'au profond désir du rétablissement de l'ordre et de l'autorité, et qu'il ne pourra se maintenir qu'en donnant satisfaction à ces principes. Sa puissance, comme celle de la France, consistera non pas à encourager étourdiment les chances des révolutions, mais à raffermir, à faire respecter les droits établis et les institutions qui sont la meilleure garantie de la paix générale. Ainsi donc, aussi longtemps que l'influence du gouvernement français sera employée dans un but aussi louable, elle ne devra exciter dans le reste de l'Europe ni jalousie ni opposition. Les observations qui précèdent sont faites dans la supposition que l'expédition française est destinée à appuyer les droits du pape et aura lieu de concert avec d'autres puissances catholiques; si, au contraire, elle tendait à prêter appui à l'insurrection sicilienne, elle ne pourrait qu'ajouter aux chances d'une conflagration générale. Nous ne pouvons cependant supposer que les Français veuillent jeter une faible armée en Sicile, où elle serait si facilement bloquée par les puissances maritimes, ou qu'ils veuillent prendre des mesures qui ne tarderaient pas à amener les Russes dans la Méditerranée. »

Nouvelles d'Allemagne.

Les journaux allemands que nous venons de recevoir sont dépourvus de nouvelles importantes. La diète de Kremsier a adopté les § 2 et 3 de la nouvelle constitution. Une interpellation assez vive a été adressée au gouvernement sur la suspension de deux journaux. M. Doblhof, avant de partir pour La Haye, a donné sa démission de député. M. de Schmerling avait demandé un congé de six semaines, mais il lui a été refusé. Les officiers hongrois quittent en grand nombre les drapeaux de l'insurrection; ils ont fait publier une déclaration dans les journaux pour annoncer que la proclamation du prince Windischgrätz ne leur était pas connue.

— La nouvelle suivante de la *Feuille des étrangère* fait pressentir une opposition énergique de l'Autriche, contre l'Allemagne : « Le bruit court que le manége impérial (salle des séances de la diète) va être agrandi pour faire place à 200 et quelques sièges. Tout cœur patriotique battra de joie à cette nouvelle. Vive l'Autriche Unie. »

— Le comte Maurice Esterhazy s'est mis, il y a quelques jours, en route pour Gaëte, où il est chargé de rétablir les relations diplomatiques avec le saint-père.

— Une lettre adressée de Kremsier, le 12, à la *Gazette des Postes de Francfort* annonce que les ministres Bach et Stadion, en désaccord avec le président du conseil, qui persiste à vouloir dissoudre la diète, ont donné leur démission. Comme la première séance de la diète est fixée au 16, cette nouvelle ne pourra être confirmée plus tôt.

Des nouvelles plus récentes de Vienne continuent à déclarer ces bruits de modifications ministérielles dénuées de fondement.

— La *Gazette de Vienne* contient l'article suivant :

Tandis que dans les premiers jours de la nouvelle année le pouvoir régulateur de l'Autriche fait des progrès rapides et irrésistibles à l'Est de la monarchie, et que vers le Sud une grande partie des habitants de l'Italie centrale, qui tout récemment encore faisaient entendre les cris de : *Morte ai tedeschi!* portent maintenant leurs regards pleins de confiance sur les secours et la protection qu'ils attendent de l'aigle autrichienne, on voit à l'occident la régénération de l'Allemagne à la veille d'être consommée à Francfort. En sa qualité de plénipotentiaire d'Autriche près le pouvoir central allemand, M. de Schmerling fera les démarches nécessaires contre le programme ministériel de M. de Gagern, lequel tend directement à exclure l'Autriche de la nouvelle organisation de l'Allemagne; à ce sujet, nous sommes certain que les différends survenus seront bientôt écartés. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans tout ceci, c'est l'agitation qui se manifeste dans le parlement et dans la presse pour avancer la suprématie prussienne en Allemagne. De notre côté, nous ne trouverions rien à redire si cette agitation avait sa source dans la conviction que le roi de Prusse est appelé par ses qualités personnelles à porter la nouvelle couronne impériale des deux tiers de l'Allemagne; nous ne trouvons rien à redire, si en même temps on émet l'opinion que le royaume de Prusse est le centre de gravité naturel de la nouvelle Allemagne; encore une fois, nous ne trouvons rien à redire qu'on cherche à faire valoir de pareilles vues, même alors qu'elles ne s'accordent pas avec les nôtres. Mais nous devons protester contre la manière dédaigneuse dont on traite l'Autriche en cette occasion. La *Gazette allemande* surtout ne laisse jamais passer l'occasion de jeter un regard de pitié sur l'Autriche, en disant que celle-ci a assez d'embarras chez elle, et que par cela même elle ne paraît point propre à se mettre à la tête des affaires de l'Allemagne.

Quant à nous, nous croyons au contraire pouvoir affirmer qu'un état qui dans des temps orageux a développé autant de vitalité et de force conservatrice que l'Autriche dans les temps derniers, est plus que tout autre propre à former la clef de voûte de l'édifice qui doit fonder la grandeur de l'Allemagne. Cette conviction, nous l'avons déjà émise dans cette feuille avant la réunion du parlement à Francfort; mais déjà à cette époque nous avons tenu au principe que l'Autriche et les Autrichiens doivent s'abstenir de toute démarche à cet égard et attendre, dans le but de voir si cette conviction ne prévaudra pas dans le reste de l'Allemagne. Or, il est assez singulier que les efforts faits pour placer sur la tête de Frédéric-Guillaume la couronne impériale des Allemands, disons plutôt de quelques Allemands, proviennent en premier lieu de trois professeurs du Schleswig, MM. Dahlmann, Beseler et Waitz, les mêmes membres du comité de la constitution qui ont également fait valoir les §§ 2 et 3, ainsi que l'union personnelle, et qui en cela pourraient bien ne pas avoir eu tort en jugeant la question de leur point de vue théorique étroit. Leur idée primitive tendait à morceler l'Autriche (empire que MM. Dahlmann et Waitz avaient depuis longtemps et en mainte occasion déclaré être une impossibilité), et comme cela paraît ne pouvoir s'effectuer si facilement, ils ont travaillé à la détacher de l'union allemande. Mais en cela, ces théoriciens, au reste fort respectables, ont oublié que l'Autriche allemande ne ressemble pas au petit duché de Schleswig-Holstein, et que la monarchie autrichienne ne se trouve pas sur le même pied que le Danemarck. Ce qui peut y être désirable pour l'intérêt allemand n'est pas applicable à l'Autriche. Tandis que le Danemarck est venu s'incorporer de dehors dans l'Allemagne, l'Autriche est née de l'Allemagne, dont elle a constitué durant des siècles la véritable puissance. Voilà ce qui n'est pas très-facile à faire oublier, et c'est en effet un mauvais tour joué par le sort que ce soit précisément du petit pays de Schleswig qui, au point de vue historique ou international, n'appartient pas à l'union fédérale de l'Allemagne, mais qui veut y être admis parce qu'on y parle allemand, que sont sortis trois députés qui veulent en exclure la puissante Autriche, pays formant à lui seul un tiers de l'Allemagne, et cela uniquement par amour pour leurs théories, ou (c'est là le véritable but du Schleswig) pour se débarrasser de la domination danoise. Espérons que le parlement de Francfort saura se placer sur un terrain plus pratique. L'Autriche a au moins le droit d'exiger que le lien de l'unité allemande ne soit pas déchiré là où il doit avoir sa racine. L'Autriche saura sauvegarder ce droit, le pouvoir ne lui en manquera pas.

— Nous avons parlé hier d'une circulaire adressée par M. Manteuffle, ministre de l'intérieur de Prusse, à tous les chefs des gouvernements (arrondissements) de la monarchie. On lit dans ce document :

« Conformément à l'article 104 de la constitution et de la patente royale du 5 décembre dernier, j'ai fait élaborer les projets ci-joints d'une loi communale et d'une loi sur l'organisation des cercles, des districts, des provinces. Avant de les soumettre aux délibérations du ministère d'Etat et de les présenter ensuite aux chambres comme projet de loi, je désire connaître à leur égard les opinions des personnes compétentes et de toutes les parties du pays, et vous invite donc à veiller à la publicité de ces projets et à me faire parvenir votre avis à ce sujet, avant la réunion des chambres. Les points principaux doivent être soumis à un examen approfondi; je vous autorise à convoquer non-seulement des fonctionnaires, mais d'autres personnes expérimentées pour délibérer sur ces projets.

» Je répète en terminant que ces deux projets ne sont destinés qu'à servir de base aux délibérations du ministère d'Etat, qu'ils ne peuvent en conséquence être considérés comme des projets à présenter aux chambres par le gouvernement, et que celui-ci ne peut que désirer entendre les griefs qu'ils pourront soulever. »

Suivent ces deux projets. La loi communale est en 87 paragraphes; et celle sur l'organisation des cercles, des districts et des provinces, en 84.

Le nombre des conseillers communaux sera de 9 dans les communes de 500 âmes de population; de 12 dans celle de 1,000 âmes, de 15 dans celle de 2,500 âmes, de 18 dans celle de 5 mille âmes. Au-delà de 5,000 âmes le nombre augmentera de 3 par 5,000 âmes.

Munich, 16 Janvier. — On dit que le discours du trône renfermera un paragraphe sur les rapports de la Bavière vis-à-vis de l'assemblée nationale et du pouvoir central. On ajoute que ce paragraphe est rédigé dans des termes très précis et très conciliants. (*Corresp. de Nuremberg.*)

(155e *Séance de l'assemblée nationale de Francfort.*)

Après la lecture du procès-verbal, M. *Zimmermann* de Stuttgard a la parole pour continuer la discussion sur la question du chef de l'empire.

Il commence par remercier M. Bassermann d'avoir fait l'éloge funèbre de Robert Blum, son ami, l'idole du peuple allemand, attendu que les renseignements qu'il a donnés sur la *Reichstagszeitung* prouvent que cette feuille non moins que le peuple allemand en général ont fait dans Robert Blum une perte irréparable. Passant à la question du chef de l'empire, M. Zimmermann a déclaré qu'il n'est partisan d'une forme gouvernementale exclusive; il pense qu'il faut avant tout tenir compte des besoins et des désirs du peuple, qui s'inquiète peu de la forme gouvernementale. Le peuple, dit l'orateur, se prononcera pour le chef qui imposera le moins la nation et dont le gouvernement sera le moins coûteux. Je serais assez porté à voter pour un empereur, mais pour un empereur démocratique et non pour un empereur absolu ou constitutionnel, comme vous le propose votre commission. Le nouvel empereur de cette dernière ne répond pas aux besoins de l'époque; ce sera une nouvelle dépense pour le pays, et vous n'avez pas encore avisé aux moyens de procurer de nouveaux revenus au peuple. La nation veut en outre le progrès, et croyez-vous qu'elle le trouvera dans ce nouvel empereur du moyen-âge avec 35 souverains non-responsables? Le nouveau principe constitutionnel n'a pas encore produit en Prusse des résultats qui puissent inspirer de la confiance au peuple. Le Sud de l'Allemagne et la Saxe ne voudront pas non plus d'un empereur prussien. (A droite : Dans le grand-duché de Bade!) Dans cet état, le gouvernement et les chambres se sont en effet prononcés en faveur de la Prusse; mais les chambres badoises n'ont pas obtenu du peuple au mois de mars un vote de confiance. Ne croyez pas que le peuple prendra les armes et paiera des impôts pour placer la couronne impériale sur la tête d'un prince. Moi aussi j'ai désiré au mois de mars que le roi de Prusse se plaçât à la tête du peuple allemand, mais non pour amener la réaction. Celui qui aspire à la couronne impériale doit ceindre son front des lauriers cueillis dans la lutte pour la liberté et non contre la liberté du peuple. On nous dit que la première guerre qui éclatera démontrera la nécessité d'un empereur prussien. Si la guerre éclate, le peuple prussien se lèvera comme un seul homme, ainsi qu'il l'a fait à l'époque où la patrie gémissait sous le joug de l'étranger. Il y a alors plus que du sang allemand dans les veines, de l'honneur et de la bravoure. Ces moyens ont suffi sans la couronne impériale, ils suffiront encore maintenant. Un empereur prussien ne vous donnera pas l'unité, au contraire il ne fera que mettre la désunion dans le pays et l'affaiblir au moment du danger. La Prusse pourrait fort bien imiter la politique autrichienne, qui, comme on le sait, a assujéti l'Allemagne sous l'administration du prince Metternich.

L'orateur se prononce pour un président nommé par l'assemblée nationale; il pense qu'on pareil chef peut seul compter sur l'opinion publique. Il nous faut, dit-il, créer la forme gouvernementale la moins coûteuse pour la nation, et qui en même temps réponde le mieux aux besoins; c'est la forme républicaine (dénégations à droite); de cette manière, nous recouvrerons la confiance du peuple que nous avons perdue. Il est impossible que le peuple paie de nouveaux impôts, quand il a de la peine à acquitter ceux qui pèsent déjà sur lui. Le jésuite Mariana a dit qu'il survenait des révolutions quand le peuple ne pouvait pas payer les anciennes taxes et qu'on lui en imposait de nouvelles. Chateaubriand a prédit en 1836 la chute de la monarchie française et, après elle, de toutes les autres monarchies. La première partie de la prophétie s'est accomplie, la seconde ne s'accomplira pas, mais à la seule condition que la monarchie devienne démocratique et adopte une forme républicaine. En dépit de ses ennemis, la liberté fondera son temple sur un rocher que ne pourront ébranler ni la mitraille, ni les intrigues, ni les portes de l'enfer.

Dans le cours de son discours, l'orateur a réfuté les assertions de M. Bassermann relativement à la *Reichstagszeitung* et en a démontré l'inexactitude. Il a dit, à son tour, que la *Gazette allemande*, qui est la propriété de M. Bassermann, avait perdu depuis le nouvel an 1200 abonnés, et que les exemplaires des rapports sténographiques avaient diminué de 14,000 à 10,000.

M. *Mittermaier* défend le peuple bavarois contre le reproche de poursuivre des tendances séparatistes, et se prononce pour le deuxième préavis de la minorité de la commission, c'est-à-dire pour un empereur à vie; il trouve qu'un empereur héréditaire est dangereux pour la liberté.

Sur la proposition de M. Schroder, l'assemblée prononce la clôture des débats.

M. *Beseler* prend la parole en qualité de rapporteur de la commission. Entre le directoire et l'ancienne diète, dit-il, il n'y a d'autre différence sinon qu'on veut écarter les états de moindre étendue et placer les grands à la tête de l'Allemagne. De la sorte, nous n'aurions pas un gouvernement central indépendant, mais une représentation collective des états particuliers, et nous ouvririons la voie à l'intrigue et au particularisme. Croyez-vous que, quand la Prusse aura gouverné six ans, elle voudra se soumettre à une autre puissance? Le peuple ne veut pas la forme républicaine. Lorsque le gouvernement prussien a ordonné récemment la mise sur pied de 83 bataillons de la landwehr, ces troupes ont pris fait et cause pour la couronne; dès lors je prétends que l'Allemagne veut la monarchie. (Rires à gauche.) L'orateur se prononce pour un chef monarchique, notamment en faveur de la couronne de Prusse, sans aborder pour le moment la question de l'hérédité. Il faut, ajoute-t-il, que le pouvoir central soit fort, si l'on veut que le peuple allemand prospère. Pour ce qui est des frais, on peut ceindre une couronne impériale sans liste civile. La forme gouvernementale la moins coûteuse n'est pas toujours la meilleure, et la forme républicaine n'est pas toujours celle qui coûte le moins. Demandez à la France ce que lui coûte sa république. Lorsque l'empereur François II déposa la couronne impériale, les revenus de l'empire, y compris la taxe sur les israélites, s'élevaient à 14,000 florins. Certes il en a assez coûté à l'empire d'Allemagne d'avoir un empereur à si peu de frais. La Prusse, l'Allemagne, dont on parle avec tant de dédain, compte encore 33 millions d'âmes, qui pourront bien supporter les frais d'une couronne. Le peuple, dans des adresses, ainsi que les princes et les chambres de l'Allemagne, se prononcent pour un empereur. C'est tout particulièrement dans le nord de l'Allemagne, parce qu'on y est convaincu que l'Allemagne ne sera heureuse que quand elle sera grande et forte. Si, avec notre constitution, avec les droits fondamentaux et toute l'organisation de l'Allemagne, l'unité court des dangers de la part d'un chef monarchique, l'Allema

alors ne mérite pas la liberté. Si le peuple veut décidément la liberté et que les institutions la garantissent, aucune puissance ne pourra nous la ravir. Acceptez la forme qu'on vous propose, c'est la meilleure de toutes, quoi qu'on en dise. (Adhésion à droite.)

L'assemblée passe ensuite au vote, dont nous avons fait connaître le résultat dans notre numéro d'hier.

Nouvelles d'Italie.

Le 12 janvier au matin, a été affiché à Livourne l'avis imprimé suivant, dans lequel la démence le dispute à la perversité :

« Nous, peuple-roi, par la grâce de Dieu, etc., avons décrété et décrétons :

» Tous les papes, à commencer par Pie IX, sont déchus du pouvoir temporel et surtout ceux qui se montreront ennemis de l'union italienne. Nous peuple, avec le pouvoir qui fut et sera toujours celui de Dieu et du peuple! donnons à Pie IX notre malédiction, et avec le plus solennel anathème, nous le proclamons déchu.

» Au nom de Dieu et du peuple, la puissance de l'ex-communication est désormais perdue, et désormais aussi le collége des cardinaux peut-être appelé le collége de l'enfer ! *Collegio dell inferno!*

— On écrit de Villa-Franca (dans le Véronais), sous la date du 15 janvier, qu'il est arrivé d'Allemagne à Vérone des transports considérables de matériel. Les Autrichiens se concentrent à Plaisance, et ils paraissent vouloir garnir de beaucoup d'artillerie la ligne du Mincio. Ils se font aussi un point d'appui de Castiglione della Stiviere. Six mille lits ont été commandés, et il s'agit de fortifier l'église située sur une hauteur.

— L'*Armonia* de Turin nous apprend que le ministère sarde [illegible] les moyens pour son triomphe dans les élections; il use de procédés analogues à ceux que M. Ledru-Rollin a si impudemment exploités en France. C'est surtout le clergé qu'on cherche à dompter par la terreur et l'intimidation. L'*Armonia* ajoute que le ministère Gioberti se prépare à dépouiller le clergé séculier comme ses prédécesseurs ont dépouillé les Jésuites.

« Nous pouvons assurer, dit ce journal, que le ministère a adressé à divers agents *une lettre confidentielle*, par laquelle il les charge de recueillir des renseignements sur les biens formant les prébendes paroissiales, et nous savons avec certitude que déjà on s'est présenté pour cela chez plusieurs curés. Ces menées secrètes, jointes aux antécédents du ministère, indiquent suffisamment où les démocrates veulent nous conduire. Dieu veuille que la main qui s'étend sur le bien des pauvres n'achève pas la ruine de la cause italienne! »

— On a placardé par milliers à Turin ces paroles : *Les nobles veulent la ruine du pays, mort aux aristocrates avant qu'ils nous donnent de nouvelles chaînes.*

— Pendant qu'on réclamait l'extradition de Mazini et sa livraison au maréchal Radetzky, ce chef de la propagande révolutionnaire italienne s'était enfui du canton de Tessin dans celui de Soleure. Des lettres l'ont engagé de se rendre le plus promptement possible à Rome, où le gouvernement révolutionnaire a besoin de ses conseils pour proclamer la république. Il doit s'être mis déjà en route par Genève et Marseille.

(*Gazette des postes de France.*)

Nouvelles de Grèce.

Athènes, 31 Décembre. — Le ministre de l'intérieur a présenté aux chambres un projet de loi tendant à favoriser le développement de la colonie des Ipsariotes à Erétrie, dans l'île d'Eubée, [illegible] différentes concessions à ceux qui auraient l'inten- [illegible] deuxième projet, ayant pour but d'aviser aux moyens de [illegible] port de [illegible] demandant autorisation de faire un prêt de 20,000 drachmes à la ville d'Athènes pour la construction d'aqueducs et de deux établissements-modèles pour la préparation du vin et de l'huile.

Le ministre des finances a présenté le budget pour 1849; les recettes s'élèvent à 19,711,429 drachmes, somme qui suffit précisément pour couvrir les dépenses courantes; l'amortissement et les intérêts de la dette publique figurent au chapitre des dépenses pour une somme de 5,363,612 drachmes.

Plusieurs décorations de l'ordre du Sauveur ont été conférées aux militaires qui, l'été dernier, ont combattu contre les insurgés dans la Roumélie.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 15 janvier. — La nuit dernière le ministre de la marine a été frappé d'apoplexie foudroyante. On désespère de ses jours.

— La *Gazette de Madrid*, du 15, publie le décret suivant relatif à l'amnistie annoncée dernièrement dans les cortès par M. le président du conseil.

Conformément à ce qui m'a été proposé par mon conseil des ministres, je décrète ce qui suit :

Art. 1er. Les mesures gouvernementales adoptées en vertu de l'autorisation concédée au gouvernement par la loi du 13 mars 1848, cessent d'avoir leur effet. Les personnes qui, par suite de ces mesures, se trouvent encore souffrir une détention ou un changement de domicile, seront immédiatement remises en liberté.

Art. 2. Ceux qui, par suite de ces mêmes mesures, ou qui, pour se soustraire à leurs effets, se trouvent hors du territoire espagnol, pourront retourner dans leur patrie, en se présentant aux consuls respectifs pour qu'ils leur délivrent un passeport conforme aux instructions que ces fonctionnaires recevront du gouvernement.

Art. 3. Les dispositions de ce décret ne sont pas applicables à ceux qui, pour motif quelconque, se trouvent sujets à l'action des tribunaux.

— Une lettre de Burgos nous annonce que la bande de l'Estudiante a définitivement cessé d'exister. Mais le *Clamor* annonce qu'une nouvelle bande factieuse vient de faire son apparition dans la province de Badajoz; on ignore encore si les hommes qui la composent se sont réunis dans le but de soutenir la cause de Montemolin, ou simplement pour mettre le pays au pillage.

Santa-Coloma de Farnes, 7 janvier. — Le capitaine-général avec son état-major et le reste des troupes qui l'accompagnent, est sorti de Gironne dans la matinée du 7 et est arrivé ici à 3 heures du soir. Le général, aussitôt son arrivée, est monté au haut de la tour de la ville, pour se faire une idée du pays. Il paraît qu'il a l'intention d'établir une ligne télégraphique entre Vich, Gironne et Barcelone. Le 8, il a pris la direction de Viladran. Les factieux commandés par Cabrera, etc, etc., n'ont abandonné Amer que le jour de l'exécution de Pour et d'Aristizabal; mais ils y sont revenus la nuit. Aujourd'hui, cependant, il y a eu une espèce de panique parmi eux : ils se sont divisés en plusieurs bandes, fuyant lâchement dans les montagnes. On ne sait si le capitaine-général ou quelque autre colonne les a pris à revers, mais des personnes qui arrivent d'Amer disent qu'elles ont entendu de ce côté un feu très vif.

Valls, 10 Janvier. — Le cabecilla Masgoret a quitté dernièrement les environs pour se rendre, avec la plus grande partie de son monde, dans la haute montagne, où Cabrera lui avait donné rendez-vous, pour avoir avec lui une entrevue. Différents bruits ont couru à ce sujet parmi les gens de leur parti : les uns disent que Masgoret doit prendre le commandement en chef des forces carlistes pendant l'absence de Cabrera qui, disent-ils, doit se rendre en France pour presser l'envoi de fusils et d'effets de guerre, et d'autres croient que Cabrera a fait appeler Masgoret pour l'avoir avec lui comme son second ; le cabecilla Borges est un des Tristanys devant remplacer Masgoret dans le commandement de cette province.

Vich, 11 Janvier. — Avant-hier est arrivé ici, venant de Girone S. Exc. le capitaine général, avec quatre bataillons de chasseurs, de la cavalerie et les *Mozos de la escadra*. Il est reparti hier pour aller occuper et fortifier les points de San et de Susqueda. Cabrera, Marsal et Estartus ont précipitamment quitté Amer, par suite de l'entrée dans cette ville de quatre de nos colonnes qui suivent les factieux à la piste.

On dit dans l'*International* (de Bayonne) du 18 janvier :

« Nous n'avons reçu que des renseignements fort incomplets sur la marche des bandes qui sont entrées ces jours derniers en Navarre. Nous savons cependant qu'un des chefs, nommé Egana, s'est réuni à Lanz, mais seulement pour se concerter sur leur marche, car ils se sont séparés bientôt après. Lanz s'est dirigé par les montagnes vers et Egâna du côté de Lesaca. Les miquelets sont à leur poursuite; mais on croit qu'ils les atteindront difficilement, car les montagnes où ils se sont engagés, offrent des retraites sûres. »

Nouvelles de France.

Paris, 21 Janvier. — L'article ci-après du *Constitutionnel* nous apprend que les jours des clubs sont comptés. Leur suppression est imminente. Ce journal, organe du gouvernement, dit :

« Si les clubs étaient supprimés, nous ne croyons pas que la liberté eût à se plaindre. Selon nous, la liberté des clubs est une liberté anarchique de sa nature, qui coûte plus qu'elle ne rapporte, et qui conduit presqu'infailliblement de la licence à l'arbitraire. Mais sur quelle raison peut-on se fonder pour prétendre que l'ordre, la sûreté du pays auraient à s'inquiéter, si ces foyers d'agitation politique étaient éteints ? »

A l'objection qu'à défaut de clubs, il faut redouter les sociétés secrètes, le *Constitutionnel* répond :

« Le club est le lieu de recrutement pour ces mystérieuses sociétés. Les auditeurs assidus sont bientôt des associés. Est-ce que ce n'est pas le bureau d'un club qui menaçait le gouvernement et la société de la vengeance des sections organisées ? Il ne faut donc pas dire que là où il y a des clubs, il n'y a pas de sociétés secrètes : ces dernières trouvent au contraire dans les clubs l'avantage d'avoir une agence publique.

» Il ne faut donc pas défendre les clubs au nom des intérêts de l'ordre et de la sécurité sociale. Qu'est-ce, à vrai dire, qu'un club? Est-ce un foyer de lumière? Non, sa clarté ne rayonne pas assez loin pour cela. C'est un foyer d'incendie; les partis s'en sont toujours servis comme d'une machine de guerre. Les clubs servent à détruire, et non à consolider.

» Quand il a fallu renverser de vieilles institutions, les Montagnards de notre première révolution ont fondé leurs puissants clubs. Quand ils ont cru la république fondée, ils ont fermé les clubs pour la maintenir ; et c'est un Montagnard qui est venu triomphalement porter sur la tribune de la convention, la clé du club des Jacobins dont la porte venait d'être fermée. »

— La communication suivante a été adressée par le président [illegible] jours de prétexte [illegible] pour diriger contre M. le président de la république des injures et des calomnies de tout genre.

« Nous ne voulons ni relever ces injures, ni répondre à ces calomnies. Nous laissons au bon sens public le soin d'en faire justice.

» Il est cependant une assertion qu'il importe de ne point laisser passer inaperçue, et sur laquelle les feuilles dont nous venons de parler s'appuient principalement.

» A les entendre, M. le président de la république *se serait engagé à accorder l'amnistie.*

» M. le président de la république n'a pris aucun engagement à cet égard.

» Plusieurs fois, il est vrai, dans les conversations qu'il a eues à ce sujet, il a exprimé le désir de voir se réaliser le vœu qu'il avait émis dans son manifeste, et qui a toujours été dans son cœur, de pouvoir accorder l'amnistie, aussitôt *que les circonstances le permettraient; mais il n'a pris aucun engagement à cet égard.* »

— Le *National* continue son adroite tactique à l'égard du président de la république. C'est par respect, il ne dit pas encore par amour pour Louis-Napoléon, que la majorité de l'assemblée a désigné pour la vice-présidence M. Boulay de la Meurthe. Ce journal s'exprime ainsi :

« Ce vote a un sens politique, et il réfute d'une manière éclatante toutes ces accusations d'hostilité contre le président qu'on faisait peser sur l'assemblée. Elle a voulu saisir la première occasion qui s'offrait à elle de prouver que s'il y a entre elle et le ministère des causes profondes de dissentiment, elle n'est guidée dans sa politique par aucun mobile d'opposition personnelle contre l'homme en qui au contraire elle respecte l'élu de la nation. »

Satisfait du discours de M. Boulay de la Meurthe, le *National* se plaît à y découvrir la pensée du président. Il n'ajoute pas encore que la pensée du président n'est pas celle du ministère, mais il espère que cela viendra. Le *National* dit :

» On a vu dans la déclaration de M. Boulay (de la Meurthe) une inspiration du président de la république lui-même. En effet, il n'est pas présumable, il est même tout à fait impossible, qu'un homme lié à M. Louis Bonaparte par de si étroits et si intimes rapports, ait, dans cette circonstance solennelle, manifesté une pensée en désaccord avec la politique présidentielle. D'ailleurs le vote d'aujourd'hui, en ne permettant aucun doute sur les sentiments de l'assemblée à l'égard du président, cimente entre ces deux grands pouvoirs de l'état l'alliance qu'un certain parti aurait tant voulu dissoudre. Il est à espérer que ce vote portera ses fruits. »

Pendant que le *National*, organe du général Cavaignac, avoue sa participation et celle de ses amis à la nomination de M. Boulay (de la Meurthe), le *Siècle* déclare que le général Cavaignac et la plupart de ses amis ont voté pour M. Vivien.

Que faut-il croire, du *National* ou du *Siècle* ?

— Voici le discours prononcé samedi dans l'assemblée nationale par M. Boulay de la Meurthe, en prenant possession de ses fonctions de vice-président de la république :

« Citoyens représentants, je n'ai point recherché l'honneur qui vient de m'être déféré; pendant qu'il en était temps encore j'ai prodigué les instances les plus vives pour obtenir que quelques noms ayant plus d'autorité fussent substitués au mien sur la liste.

Une affection dont je m'honore a été plus forte que ma volonté. J'espérais que votre justice m'aurait préféré un de mes deux honorables concurrents, l'un, vieux soldat mutilé dans les combats (Très bien !), l'autre, athlète éprouvé dans nos luttes parlementaires. (Très bien !)

Mais plus ce double honneur est inattendu, plus est vive et profonde ma reconnaissance pour le président de la république et pour l'assemblée nationale, ces deux grands élus du suffrage universel. (Très bien ! très bien !) Je ne crois pas avoir mérité l'honneur insigne qui vient de m'être fait ; mais je saurai en tirer deux enseignements.

J'y vois d'abord une honorable déférence de l'assemblée pour ce qu'elle a cru être le vœu personnel du président de la république; j'y vois en même temps une protestation contre une prétendue hostilité malheureusement imaginée par les ennemis de nos institutions. (Approbation à gauche.) Votre élection est le signe d'alliance entre le président et l'assemblée nationale. Quant à moi, je promets de conformer ma conduite à vos intentions.

L'autre enseignement que j'y trouve, c'est l'invitation de consacrer toutes mes forces à l'affermissement de la république. (Très bien!) Je le ferai, soyez-en sûrs, avec probité, avec loyauté, avec constance, et, s'il le faut, avec quelque énergie.

Je n'ajouterai rien. Je n'ai pas d'autre mérite dans ma vie. Ici, je rencontre le serment que je viens de prêter; j'y serai fidèle. Je me trouve sur le terrain de la constitution, je ne le déserterai pas. Deux intérêts étroitement unis, et que j'ai su apprécier, sont en présence : celui de la république et de son président ; ces intérêts se confondent.

Croyez-moi, messieurs, j'ai su lire dans ce noble cœur. Le président de la république a compris que le plus grand honneur qui puisse être réservé à un homme, c'est de s'appeler Napoléon Bonaparte, c'est d'être l'élu du peuple et d'affermir la république. (Très-bien !) Il l'a compris, et son vœu le plus cher est d'atteindre à ce degré d'honneur.

Vous avez déjà contribué à cette œuvre, vous avez déjà dans les circonstances les plus difficiles donné la mesure de votre courage, de votre force et de vos intentions, vous avez sauvé la société et le pays de la guerre civile.

Le 15 mai, vous avez assisté avec calme et résignation au spectacle de l'émeute pénétrant avec tous ses excès jusqu'au sein de cette assemblée.

Le 24 juin, vos écharpes ont sauvé la société en péril.

Jamais plus grand pouvoir n'a été confié à une assemblée, et jamais assemblée n'a montré plus de modération jointe à un plus grand courage.

L'assemblée nationale a le droit de finir et saura finir, comme elle a vécu, maîtresse d'elle-même. (Très bien !) Elle finira à son jour, après avoir achevé son œuvre pour revivre honorée dans les souvenirs de la France et la gloire des assemblées qui la suivront sera de continuer son ouvrage. (Très bien !)

Ce discours, qui a été écouté avec la plus grande attention, est suivi d'une assez vive agitation.

— L'*Assemblée nationale* fait ces réflexions, hélas ! pleines de vérité, sur le funèbre anniversaire du

21 Janvier :

« Il y a aujourd'hui cinquante-sept ans que la tête d'un roi de France tomba sur l'échafaud. Des hommes, je le sais, se glorifient d'avoir donné ce gage sanglant à la révolution. N'y avait-il pas, sous Cromwell, les têtes rondes qui se partageaient des symboles ignobles, pour rappeler le jour funèbre de la mort de Charles Stuart ?

» Pour nous, qui aimons les traditions et l'histoire, nous demanderons si depuis cette fatale époque du 21 janvier 1793, à travers quelques intervalles de repos, la société française n'a pas été constamment agitée dans une tourmente révolutionnaire ? C'est qu'on ne bouleverse pas un gouvernement et un principe sans qu'il y ait une grande tempête qui remue incessamment les institutions et les intérêts. »

» Louis XVI fut le Pie IX de l'époque de 1789. Il n'eut pas cette fermeté nécessaire quand on est appelé à la direction d'un grand État : gouverner, c'est réprimer et non pas concéder, surtout dans ce temps où les âmes en délire ne savent pas distinguer le juste de l'injuste, le vrai du faux.

» Une nouvelle dynastie a remplacé les Stuarts sur le trône de la grande-Bretagne, et cependant l'anniversaire de la mort de Charles Ier est resté jusqu'à notre époque un jour de deuil pour l'Angleterre.

» N'est-ce pas à ce respect pour le maintien des principes, n'est-ce pas à ce sentiment profond des lois de la conservation sociale que l'Angleterre [illegible] révolutionnaire qui agite et bouleverse l'Europe. »

VIE DE FRANKLIN A L'USAGE DE TOUT LE MONDE,

PAR M. MIGNET.

[illegible] DE LA SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

(*Suite.* — Voir le *Journal de La Haye*, n° 16.)

CHAPITRE V.

Moyens qu'emploie Franklin pour s'enrichir. — Son imprimerie. — Son journal. — Son Almanach populaire dit *Science du bonhomme Richard*. — Son mariage, la réparation de ses fautes. — Age auquel, se trouvant assez riche, il quitte les affaires commerciales pour les travaux de la science et pour les affaires publiques.

Franklin était retourné de Londres à Philadelphie le 11 octobre 1726. Il fit un moment le commerce avec un marchand assez riche et fort habile qui, l'ayant remarqué à Londres pour son intelligence, son application, son honnêteté, l'avait pris en amitié, et voulait se l'associer. Ce marchand, qui se nommait Denham, lui donna d'abord 50 livres sterling par an, et devait l'envoyer avec une cargaison de pain et de farine dans les Indes occidentales. Mais une maladie l'emporta, et Franklin rentra comme ouvrier chez l'imprimeur Keimer. Celui-ci le paya d'abord fort bien pour qu'il instruisît trois apprentis auxquels il était incapable de rien apprendre lui-même; et, lorsqu'il les eut en état de se passer de leçons, il le querella sans motif, et l'obligea à sortir de chez lui. Ce procédé était entaché d'ingratitude, en même temps d'injustice. Franklin avait adroitement suppléé aux caractères qui manquaient à l'imprimerie de Keimer. On n'en fondait pas encore dans les colonies anglaises. Se servant de ceux qui étaient chez Keimer comme de poinçons, Franklin avait fait des moules, et y avait coulé du plomb. A l'aide de ces matrices imitées, il avait complété généreusement l'imprimerie de Keimer, lequel ne tarda point à se repentir de s'être privé de son utile coopération. Franklin n'était pas seulement très-bon compositeur et fondeur ingénieux, il pouvait être habile graveur.

Or, il arriva que la colonie de New-Jersey chargea Keimer d'imprimer pour elle un papier-monnaie. Il fallait dessiner une planche, et la graver après y avoir tracé des caractères et des vignettes qui en rendissent la contrefaçon impossible : personne autre que Franklin ne pouvait faire cet ouvrage compliqué et délicat. Keimer le supplia de revenir chez lui, en lui disant que d'anciens amis ne devaient pas se séparer pour quelques mots qui n'étaient l'effet que d'un moment de colère. Franklin ne se laissa pas plus tromper par ses avances, qu'il ne s'était mépris sur ses emportements. Il savait que l'intérêt dictait les unes comme il avait suggéré les autres. Il s'était déjà entendu avec un des apprentis de Keimer, nommé Hugues Méredith, dont l'engagement expirait dans quelques mois, et qui lui avait proposé de monter alors en commun une imprimerie, pour laquelle il fournirait ses fonds, et Franklin son savoir-faire. La proposition avait été acceptée, et le père de Méredith avait commandé à Londres tout ce qui était nécessaire pour l'établissement de son fils et de son associé.

En attendant que Méredith devînt libre, et que la presse et les caractères achetés en Angleterre arrivassent, Franklin ne refusa point l'offre de Keimer. Il grava une planche en cuivre avec des ornements qu'on admira d'autant plus, qu'elle était la première qu'on eût vue en ce pays. Il alla l'exécuter à Burlington, sous les yeux des hommes les plus distingués de la province, chargés de surveiller le tirage des billets, et de retirer ensuite la planche. Keimer reçut une somme assez forte, et Franklin, dont on loua beaucoup l'habileté, gagna par la politesse de ses manières, l'esti-

que de ses connaissances, l'agrément de ses entretiens, la sûreté de ses jugements, l'estime et l'amitié des membres de l'assemblée du New-Jersey, avec lesquels il passa trois mois. L'un d'eux, Isaac Detow, qui était inspecteur général de la province, vieillard expérimenté et pénétrant, lui dit: — « Je prévois que vous ne tarderez pas à succéder à toutes les affaires de Keimer, et que vous ferez votre fortune à Philadelphie dans ce metier. »

Il ne se trompait point. La modeste imprimerie de Franklin fut montée en 1728; elle n'avait qu'une seule presse, Franklin s'établit avec son associé Mérédith dans une maison qu'il loua près du marché de Philadelphie, moyennant 24 livres sterl. (576 fr.), dont il sous-loua une portion à un vitrier nommé Thomas Godfrey, chez lequel il se mit en pension pour sa nourriture. Il fallait gagner les intérêts de la somme de 200 liv. st. (4,800 f.) consacrée à l'achat du matériel de l'imprimerie, le prix du loyer, et les frais d'entretien pour Mérédith et pour lui, avant d'avoir le moindre bénéfice. Cela paraissait d'autant moins présumable, qu'il y avait deux imprimeurs dans la ville: Bradford chargé de l'impression des lois et des actes de l'assemblée de Pennsylvanie, et Keimer. Plus de constance dans le travail et plus de mérite dans l'œuvre, pouvaient seuls lui donner la supériorité sur ses concurrents; il le sentit et ne négligea rien de ce qui devait établir sous ce double rapport sa bonne renommée. Il était à l'ouvrage avant le jour, et souvent il ne l'avait pas encore quitté à onze heures du soir. Il ne terminait jamais sa journée sans avoir achevé toute sa tâche et mis toutes ses affaires en ordre. Ses vêtements étaient toujours simples. Il allait acheter lui-même dans les magasins le papier qui lui était nécessaire, et qu'il transportait à son imprimerie sur une brouette à travers les rues. On ne le voyait jamais dans les lieux de réunion des oisifs; il ne se permettait ni partie de pêche, ni partie de chasse. Ses seules distractions étaient ses livres, et encore ne s'y livrait-il qu'en particulier et lorsque son travail était fini. Il payait régulièrement ce qu'il prenait, et il fut bientôt généralement regardé comme un jeune homme laborieux, honnête, habile, exécutant bien ce dont il était chargé, fidèle aux engagements qu'il contractait, digne de l'intérêt et de la confiance de tout le monde.

Son association avec Mérédith ne dura point. Élevé dans les travaux de la campagne jusqu'à l'âge de trente ans, Mérédith se pliait difficilement aux exigences d'un métier qu'il avait appris trop tard. Il n'était ni un bon ouvrier ni un ouvrier assidu. Le goût de la boisson entretenait son penchant à la paresse. Il sentit que la vie aventureuse des pionniers dans les terres de l'ouest lui conviendrait mieux que la vie régulière des artisans dans les villes. Il offrit à Franklin de lui céder ses droits s'il consentait à rembourser son père des 100 livres sterling qu'il avait dépensées, à acquitter 100 livres qui restaient encore dues au marchand de Londres, à lui remettre à lui-même 30 livres (720 fr.), à payer ses petites dettes, et à lui donner une selle neuve. Le contrat fut conclu à ces conditions. Mérédith partit pour la Caroline du Sud, et Franklin resta seul à la tête de l'imprimerie.

Il la fit prospérer. L'exactitude qu'il mit dans son travail et la beauté de ses impressions lui valurent bientôt la préférence du gouvernement colonial et des particuliers sur Bradford et sur Keimer. L'assemblée de la province retira au premier la publication de ses bills et de ses actes pour la donner à Franklin; et le second, perdant tout crédit comme tout ouvrage, se transporta de Philadelphie aux Barbades. Franklin obtint l'impression du papier-monnaie de la Pennsylvanie, qui avait été de 15,000 livres sterling (360,000 fr.) en 1723, et qui fut de 55,000 (1,300,000 fr.) en 1730. Le gouvernement de News-Castle qui accorda bientôt aussi celle de ses billets, de ses votes et de ses lois.

Les premiers succès en amènent toujours d'autres. L'industrie de Franklin s'étendit avec sa prospérité. Au commerce de l'imprimerie il ajouta successivement la fondation d'un journal, l'établissement d'une papeterie, la rédaction d'un almanach. Ces entreprises furent aussi avantageuses à l'Amérique septentrionale que lucratives pour lui. Les colonies n'avaient ni journaux, ni almanachs, ni papeterie à elles. Avant Franklin, on y réimprimait les gazettes d'Europe comme elles y étaient envoyées, on y tirait tout le papier de la métropole et on y répandait ces almanachs [illegible] ou trompeurs qui n'apprenaient rien au peuple, ou qui entretenaient en lui une superstitieuse [illegible].

Franklin fut le premier qui, dans le journal de son frère à Boston, et dans le sien à Philadelphie, discuta les matières les plus intéressantes pour son temps et pour son pays. Il le fit servir à l'éducation politique et à l'enseignement moral de ses compatriotes, dont il développa l'esprit de liberté par le contrôle discret mais judicieux, de tous les actes du gouvernement colonial, et auxquels il prouva, sous toutes les formes, que les hommes vicieux ne peuvent être des hommes de bon sens. Il devint ainsi [illegible] ieux libérateurs.

Son almanach, qu'il commença à publier en 1732, sous le nom de *Richard Saunders*, et qui est resté célèbre sous celui du *Bonhomme Richard*, fut pour le peuple ce que son journal fut pour les classes éclairées. Il devint pendant vingt-cinq ans un bréviaire de morale simple, de savoir utile, d'hygiène pratique, à l'usage des habitants de la campagne. Franklin y donna avec une clarté saisissante toutes les indications propres à améliorer la culture de la terre, l'éducation des bestiaux, l'industrie et la santé des hommes; et il y recommanda, sous les formes de la sagesse populaire, les règles les plus capables de procurer le bonheur par la bonne conduite.

Il résuma dans la *science du Bonhomme Richard* ou le *chemin de la fortune*, cette suite de maximes dictées par le bon sens le plus délicat et l'honnêteté la plus intelligente. C'est l'enseignement même du travail, de la vigilance, de l'économie, de la prudence, de la sobriété, de la droiture. Il les conseilla par des raisons simples et profondes, avec des mots justes et fins. La morale y est prêchée au nom de l'intérêt, et la vérité économique s'y exprime en sentences si heureuses, qu'elles sont devenues des proverbes immortels. Voici quelques-uns de ces proverbes, agréables à lire, utiles à suivre:

« L'oisiveté ressemble à la rouille, elle use beaucoup plus que le travail: la clé dont on se sert, est toujours claire.

» Ne prodiguez pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

» La paresse va si lentement, que la pauvreté l'atteint bientôt.

» Le plaisir court après ceux qui le fuient.

» Il en coûte plus cher pour entretenir un vice que pour élever deux enfants.

» C'est une folie d'employer son argent à acheter un repentir.

» L'orgueil est un mendiant qui crie aussi haut que le besoin et qui est bien plus insatiable.

» L'orgueil déjeûne avec l'abondance, dîne avec la pauvreté, et soupe avec la honte.

» Il est difficile qu'un sac vide se tienne debout.

» On peut donner un bon avis, mais non pas la bonne conduite.

» Celui qui ne sait pas être conseillé, ne peut pas être secouru.

» Si vous ne voulez pas écouter la raison, elle ne manquera pas de se faire sentir.

» L'expérience tient une école où les leçons coûtent cher; mais c'est la seule où les insensés puissent s'instruire. »

Cet almanach, dont près de dix mille exemplaires se vendaient tous les ans, eut un grand succès et une non moins grande influence. Franklin le fit servir [illegible] plus à doter son pays d'une nouvelle industrie: il l'échangea pour du chiffon qu'on perdait auparavant, et avec lequel il fabriqua du papier. Sa papeterie fournit les marchands de Boston, de Philadelphie, et d'autres villes d'Amérique; et bientôt, à son imitation, on fonda cinq ou six papeteries en Amérique. Il apprit ainsi à ses compatriotes à se passer du papier de la métropole, comme de ses journaux, de ses almanachs, et bientôt de son administration.

Grâce à lui les imprimeries se multiplièrent également dans les colonies. Il forma d'excellents ouvriers qu'il envoya avec des presses et des caractères dans les diverses villes qui n'avaient point d'imprimeurs et qui sentaient le besoin d'en avoir. Il forma avec eux, pendant six ans, une société dans laquelle il se réservait un tiers des bénéfices. Son imprimerie fut ainsi le berceau de plusieurs autres, et sa confiance généreuse se trouva toujours si bien placée, qu'elle ne l'exposa jamais à un regret ni à un mécompte.

Le produit de plus en plus abondant de ses diverses industries lui procura d'abord l'aisance, puis la richesse. Il n'avait pas attendu ce moment pour corriger ses anciens *errata*. Il avait restitué à Vernon la somme qu'il lui devait, en joignant les intérêts au capital. Il s'était cordialement réconcilié avec son frère James. Le tort qu'il lui avait fait autrefois, il le répara envers son fils, en formant celui-ci à l'état d'imprimeur, et en lui donnant ensuite toute une collection de caractères neufs. Ces réparations soulagèrent sa conscience, mais il y en eut une qui contenta son cœur. Il épousa, en 1720, miss Read, qu'à son retour de Londres, en 1726, il avait trouvée mariée et malheureuse. Sa mère l'avait unie à un potier nommé Rogers, rempli de paresse et de vices, dissipé, ivrogne, brutal, et qu'on sut depuis être déjà marié ailleurs. Ce premier mariage rendait le second nul, et Rogers, disparaissant de Philadelphie, où il était perdu de dettes et de réputation, abandonna la jeune femme qu'il avait trompée. Franklin, touché du malheur de miss Read, qu'il attribuait à sa propre légèreté, et, cédant à son ancienne inclination pour elle, lui offrit sa main, qu'elle accepta avec un joyeux empressement.

« Elle fut pour moi, dit-il, une tendre et fidèle compagne, et m'aida beaucoup dans le travail de la boutique; nous n'eûmes tous deux qu'un même but, et nous tâchâmes de nous rendre mutuellement heureux. » Ils le furent l'un par l'autre pendant plus de cinquante ans. Laborieuse, économe, honnête, les goûts de la femme s'accordèrent parfaitement avec les résolutions du mari. Elle pliait et cousait les brochures, arrangeait les objets en vente, achetait les vieux chiffons pour faire du papier, surveillait les domestiques, qui étaient aussi diligents que leurs maîtres, pourvoyait aux besoins d'une table simple, pendant que Franklin, le premier levé dans sa rue, ouvrait sa boutique, travaillait en veste et en bonnet, brouettait, emballait lui-même ses marchandises, et donnait à tous l'exemple de la vigilance et de la modestie. Il était alors si sobre et si économe, qu'il déjeunait avec du lait *sans thé*, pris dans une écuelle de terre de deux sous avec une cuiller d'étain. Un matin pourtant, sa femme lui apporta son thé dans une tasse de porcelaine avec une cuiller d'argent. Elle en avait fait l'emplète, à son insu, pour 23 shillings, et, en les lui présentant, elle assura, pour excuser cette innovation hardie, que son mari méritait une cuiller d'argent et une tasse de porcelaine aussi bien qu'aucun de ses voisins. « Ce fut, dit Franklin, la première fois que la porcelaine et l'argenterie parurent dans ma maison. »

Comme la femme forte de la Bible, elle remplit dignement tous ses devoirs, et elle dirigea avec des soins intelligents la première éducation des enfants qui naquirent d'une union que la Providence ne pouvait manquer de bénir. Associée aux humbles commencements de Franklin, elle partagea ensuite son opulence, et jouit de sa grande et pure célébrité. Cet homme industrieux sans être avide, ce vrai sage sachant entreprendre et puis s'arrêter, ne voulut pas que la richesse fût l'objet d'une recherche trop prolongée de sa part. Après avoir consacré la moitié de sa vie à l'acquérir, il se garda bien d'en perdre l'autre à l'accroître. Son premier but était atteint, il s'en proposa d'autres d'un ordre plus élevé. Cultiver son intelligence, servir sa patrie, travailler aux progrès de l'humanité, tels furent les beaux desseins qu'il conçut et qu'il exécuta. A quarante-deux ans, il se regarda comme suffisamment riche. Cédant alors son imprimerie et son commerce à David Halle, qui avait travaillé quelque temps avec lui, et qui lui conserva pendant dix-huit ans une part dans les bénéfices, il se livra aux travaux et aux actes qui devaient faire de lui un savant inventif, un patriote glorieux, et le placer parmi les grands hommes.

(*La suite prochainement.*)

3me CONCERT DILIGENTIA.

MERCREDI, 24 JANVIER 1849.

PROGRAMME.

1. Grande symphonie de *Niels Gade*.
2. Air du *Mariage de Figaro* de Mozart, chanté par M. KARL FORMES, première basse du théâtre impérial de Vienne.
3. Second concerto pour piano forte, de Mendelssohn-Bartholdy, exécuté par M. Lubeck.
4. Ouverture (d'après le poème *Lore Ley* de H. Heine), comp. par Dupont.

—

5. Ouverture (*Meeresstille und gluckliche Fahrt*) de Mendelssohn-Bartholdy.
6. Air (*In diesen Heiligen Hallen*) de la *Flûte enchantée* de Mozart, chanté par M. CARL FORMES.
7. Morceau de concerto pour piano-forte, de Weber, exécuté par M. E. Lubeck.
8. *Liederen*, chantées par M. CARL FORMES.
9. Ouverture (*Die Entführung aus den Serail*) de Mozart.

THEATRE-ROYAL-FRANCAIS DE LA HAYE.

Jeudi 25 Janvier 1849. — (Représentation n° 94.)

NORMA,

grand-opéra en trois actes, musique de Bellini, paroles imitées de l'italien par M. Etienne Monnier.

Précédé de:

VALÉRIE,

comédie en trois actes et en prose, par MM. Scribe et Mélesville.

KONINKLIJKE HOLLANDSCHE SCHOUWBURG.

Vrijdag 26 Januarij 1849. Geen abonnement, diploma's noch vrijbiljetten gangbaar.

Ter benefice van den Heer P. SCHOUTEN,

DE ZILVEREN BRUILOFT,

tooneelspel in vijf bedrijven, naar het Hoogduitsch van A. von Kotzebue.

De Heer VAN HANSWYK zal voor dezen enkele keer de rol van de *Ambtschrijver* vervullen.

Gevolgd door:

ZONDER TROMMEL OF TROMPET,

blijspel met zang in één bedrijf, naar het Fransch. Beide stukken in vele jaren niet vertoond.

ANNONCES.

EN VENTE

Chez LES HÉRITIERS DOORMAN, Libraires, *Lange-Poten* à La Haye, T. H. HENDRIKSEN, *Hoogstraat*, à Rotterdam; B. TARRIDE, *Longue rue de l'Ecuyer*, à Bruxelles, et chez MAX KORNICKER, *Place Verte* à Anvers:

NOUVELLE ÉDITION, AVEC QUARANTE GRAVURES COLORIÉES,

LA PRESERVATION PERSONNELLE,

(38e ÉDITION, TRADUCTION EN FRANÇAIS,) AVEC QUARANTE GRAVURES.

Prix: 5 Fr. [illegible] sous enveloppe.

Traité médical sur le mariage et ses secrets désordres, sur les infirmités de la jeunesse et de l'âge mûr, résultats ordinaires des premières années de la vie qui tendent à détruire notre énergie physique et mentale, toute passion, enfin tous les attributs de la virilité; illustré de quarante figures coloriées, sur l'anatomie, la physiologie et les maladies des organes de la génération, expliquant clairement leurs structures, usages et fonctions, et les déplorables effet produits sur eux par l'onanisme, les excès, etc., avec des observations pratiques sur les habitudes secrètes des colléges, la faiblesse nerveuse, la syphilis, le rétrécissement de l'urètre, les indigestions, l'hypocondrie, la folie, les éruptions, les rhumatismes, la phthisie, etc. par le docteur Samuel La Mert, médecin consultant, 37, Bedford Square, a Londres, membres de l'université d'Edimbourg, membre honoraire de la sociétémédicale de Londres, licencié au collége des pharmaciens de la même ville, etc.

Incontestablement cet utile et curieux ouvrage devrait se trouver dans toutes les mains, (66,000 exemplaires vendus en Angleterre en peu de temps prouvent suffisamment en sa faveur.) (187)

LE SIROP LAROZE d'écorces d'oranges amères, TONIQUE ANTI-NERVEUX, en harmonisant les fonctions digestives de l'estomac et celle des intestins, enlève les causes prédisposantes aux épidémies, guérit la constipation, la diarrhée et la dyssenterie, les maladies nerveuses, gastrites, gastralgies, prévient la langueur, le dépérissement, la débilitation, abrège les convalescences. Prix du flacon: 3 fr. On évitera les contrefaçons en exigeant les cachets et signature *Laroze*. Brochure gratis. Dépôt dans toutes les pharmacies du département, et dans les pharmacies et les maisons de droguerie de la Hollande et de la Belgique, mais spécialement chez M. Cappe, ph. à Charleroy, dépositaire général pour la Belgique et la Hollande. Sous-dépositaires MM. Brunin-Labiniau, ph. à Bruxelles; Bossaert, ph. à Courtray; Bastin, ph. à Huy; Bossut fils et J. Jacquart, ph. à Tournay; E. Albert et Janssens à Liège; Etienne, ph. à Verviers; Leclerq à Binch; Louys, ph. à Namur; Steissel à Stavelot; Willems à Anvers; Veys Frisson à Poperinge; Wenly à Beaumont. (278)

FONDS PUBLICS ET BULLETINS DE BOURSE.

AMSTERDAM, LUNDI 22 JANVIER. — Les fonds hollandais étaient aujourd'hui généralement plus en faveur, les intégrales ont donné lieu à des affaires très-animées.

Les fonds autrichiens étaient recherchés en hausse et les fonds russes, notamment le 4 %, se plaçaient également en hausse. Les fonds grecs de nouveau en baisse de 1/2 %. Rien d'important ne s'est traité dans les autres fonds.

ROTTERDAM, LUNDI 22 JANVIER. — Les affaires en général étaient négligées aujourd'hui, et à l'exception du 4 % hollandais, presque tous les fonds étaient plus offerts qu'hier.

MADRID, LUNDI 15 JANVIER. — 3 % 19 7/8 au comptant (après la bourse 19 3/4 3/16 A., 19 7/8 P.); 5 %, 10 P. (après la bourse, 9 7/8 à 10 A. — Dette sans intérêts 3 7/8 P. (après la bourse 4 A.). — Billets du trésor 70 A., 71 P. — Banque de St.-Ferdinand 54 A., 56 P. — Changes: Paris, 5-12 A., 5-13 P. — Londres, 49-10 P.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 22 JANVIER.

Dette act... 2½	$49\frac{5}{16}$	Dito.......... 3	$30\frac{1}{4}, \frac{1}{2}$	Certific. dit... 6	
Dito dito...... 3	$58\frac{7}{8}$	D° int. à 6 m. 3	$20\frac{1}{8}$	Pologne Cert. 4	68
Dito en liq.... 3		Coup. Ardoin.	$7\frac{1}{16}, \frac{1}{16}$	Lots Pol. fl. 300	
Dito dito...... 4	$76\frac{1}{2}$	Passive	$3\frac{1}{16}$	Dito dito. fl. 500	$128, \frac{1}{4}$
Emp des I.-O. 4	$75\frac{1}{2}$	Deferred		Amér. Phil. B. 6	
S. d'Am.... 3½	$76\frac{1}{2}$	Diff. à P. [illegible]	$3\frac{1}{8}$	Dito Act. de B.	$4, \frac{1}{8}$
Soc. de C... 4½	143	[illegible]	$27\frac{1}{2}$	Autr. Mét. ... 5	$73\frac{1}{2}$
[illegible] 5	[illegible]	Dito dito [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible], 39
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch. de fer Holl.	66	O. russe Hope 5	[illegible]	[illegible] 5	$80\frac{1}{2}$
Dito.......... 4½		Dito dito....... 5	$101, \frac{1}{8}$	Dito 1843...... 5	
Belgique.... 4½		Certific. dito 5	$89\frac{3}{4}, 90$	N. Mexic........ 5	$26\frac{3}{8}, \frac{7}{16}$
D° Rothsch. 2½	$41\frac{13}{16}$	Dito dito....... 4	$82, 82\frac{3}{8}$	Peru............ 6	$3\frac{1}{4}$
Esp. Ard. 85 l. 5	$10\frac{7}{8}$	Bill. Stieglitz. 4	$81\frac{7}{8}, 82$	Grenade...... 1½	$16\frac{3}{8}, \frac{1}{2}$
Dito de 510 l. 5	$10\frac{7}{8}$	Cert. à Hamb. 5		Venez......... 2½	[illegible]
Dito Pièc. c. 5	$10\frac{1}{4}, \frac{5}{16}$	Insc. au gr.-l. 6			

BOURSE DE ROTTERDAM DU 22 JANVIER.

PAYS-BAS. — Dette active 2½ p. % $49\frac{3}{8}$	ESP. — Ardoins L. 510 5 0/0 $10\frac{7}{8}$
Dito dito 3 p. % $58\frac{3}{4}$	RUSSIE. — Emprunt 5 »
Dito dito 4 p. % 76	Stieglitz. 4 »
ESP. — Ard. de L. 120 [illegible] $10\frac{7}{8}$	AUTRICHE. — Certi. Mét. 2½ »

BOURSE DE PARIS DU 20 JANVIER.

3p.c au compt	45 50	Belg. 3 p. 1838		CHEMINS DE FER.	
» fin cour.	45 45	» 2½ 1845		Paris St-Germ.	320
Emprunt 1847	— —	Société génér.		Par. Vers. r. dr.	120
» fin cour.	75	Esp. dette act.		» » r. g.	113 75
5p.c. au compt	75 20	» différée...		» Orléans....	710
» fin cour.	75 20	» nouv. 3 p.	$28\frac{1}{2}$	» Rouen......	337 50
Banq. de Franc	1685	» dette int.	$19\frac{3}{4}$	Paris Nord.....	387 50
Caiss. G. 1000		Naples 5 p. c.		» Strasb...	332 50
Holl. 2½ p. c.		RomeEm. 1844	$67\frac{1}{2}$	» Lyon.....	
Belg. 5 p. 1840	88			Zinc. Vieille Mt.	
» 5 p. 1842	88			» Gr. Montag.	

BOURSE DE LONDRES DU 20 JANVIER.

Cons. Compt...	$89\frac{3}{4}, 89\frac{7}{8}$	Péruviens......	48, 50	Dito différée...	
D° en liquidat.		3 p. c. mort.....		Dito passive.....	$3\frac{1}{2}, 3\frac{5}{8}$
Belges..........	78, 80	4 p. c. d° 1834.	$26\frac{3}{4}, 27\frac{1}{4}$	Mexique........	$26\frac{1}{2}, 26\frac{3}{4}$
Hollande 4 p c.	$77\frac{1}{2}, 78$	Brésiliens......	77, 78	Russie...........	103, 105
Dito 2½ p. c.	$49\frac{1}{2}, 50$	Dette act. esp. 5	$15\frac{1}{4}, 15\frac{3}{4}$	Colombie	$3\frac{1}{2}, 3\frac{1}{2}$
		Dito 3 p. c.....	$28\frac{1}{2}, 28\frac{3}{4}$	Danois	

BOURSE D'ANVERS DU 22 JANVIER.

BELG. C. de la bq. B. . . 2½		AUTR. Métal. 5		Dette diff. 1831	
Cert. de la soc. g. R. . . 2½	$44\frac{1}{4}, \frac{1}{2}$	Dito 2½		Dito pass. 1834	
Emprunt. . 3	58	Ls/250 E. 1839	510	RUSSIE. Emp. à Aug. H. C° 5	
Dito. . . . 4		Dito de ƒ500.		Dito [illegible]	
Dito. . . . 4½	$78\frac{1}{2}, \frac{3}{4}$	POL. Ls de ƒ300	365	PRUSSE. Dito 1, à Berl. 1832	
Dito de 1840. 5	$86\frac{1}{4}, \frac{1}{2}$	Dito de ƒ500.	274	NAP. Cert. Falc 5	
Dito 1842. . 5		BADE. Lots de ƒ50 1840.	160	ETAT ROMAIN. 5	$68, 68\frac{1}{2}$
HOLL. D° act. 2½		Dito 1845.	58		
		ESP. Ep. 1834 5	$10\frac{1}{2}$ A		

CHANGES D'ANVERS DU 22 JANVIER.

Amsterdam ct.	¼ % av. A	2/m.		Francfort ct.	$210\frac{1}{4}$
2/m.		Londres court.	$25{,}42\frac{1}{2}, 45$	2/m.	
Rotterdam ct.		2/m.		Escompte.	4 % av. A
2/m.		Hambourg ct.	$185\frac{1}{4}$		
Paris court .	⅛ % ¼ P A	2/m.			

PAR TÉLÉGRAPHE.

BOURSE D'AMSTERDAM, MARDI 23 JANVIER.

COURS DE CLÔTURE A 5 HEURES.

PAYS-BAS. —	Dette active	2½	0/0	49	1/2
	Dito dito	3	»	58	7/8
	Dito dito	4	»	76	9/16
ESPAGNE —	Ardoins de L. 510.	5	»	11	
	Dito intér. L. 510	3	»	20	1/4
RUSSIE —	Emprunt Hope 1798 & 1816. .	5	»	101	1/2
AUTRICHE. —	Obligat. Métalliques.	2½	»	39	
PÉROU. —	. . . .	6	»	35	1/4

LA HAYE, Chez C. van der Meer *Spui*, N° 75.